IIe Congrès de l’Alliance

La conférence nationale de l'Alliance, réunie les 3 et 4 juillet 1971 à Bordeaux, a examiné l'accord intervenu entre le groupe de Nantes et l'E.E.-F.U.O. [[Voir *Informations ouvrières* n°523 et 524 des 9 et 16 juin 1971. Un compte rendu succinct de la conférence passera dans le Bulletin intérieur.]].

Elle constate que cet accord, qui n'a pu être discuté au plan national, soulève des divergences et ne saurait engager l'A.S.R.A.S.

Elle décide donc de laisser l'entière responsabilité de cet accord au groupe de Nantes et décide de mettre le problème des alliances à l'ordre du jour du 2e Congrès de l'A.S.R.A.S. qui se tiendra à Paris, les 30, 31 octobre et 1er novembre 1971.

Ordre du jour du IIe congrès de l'Alliance

I. – Structure

a) Mode de votation,

b) Comité fédéral,

c) Financement,

d) Journal.

II. – Problèmes actuels du syndicalisme

a) Rôle et limite du syndicat,

b) Tendances et fractions,

c) Alliances avec d'outres courants.

III. – Travail des camarades de l'Alliance dans les syndicats

[|* * * *|]

Les groupes et militants qui désirent écrire leur position sur les trois points de l'ordre du jour doivent envoyer leur texte à la rédaction du journal, en fin d'insertion dons le Bulletin intérieur, avant le 15 septembre, dernier délai.